CLAGNY-GLATIGNY

Repar'café : le nouveau rendez-vous du Sel de Versailles

Créé il y a un an, le Sel (système d'échange local) de Versailles poursuit son activité. Avec l'organisation de bourses locales d'échanges (BLE) au cours de l'année, un nouveau rendez-vous est programmé, avec les Colibris de Versailles, le 1er novembre : un repar'café.

«L'idée est de montrer que l'on peut réparer des objets plutôt que de les jeter, explique Renaud Anzieu, porte-parole du Sel et membre des Colibris de Versailles. **Et le faire ensemble, ce qui est complètement dans l'esprit du Sel. Là, il n'y a pas d'échange de "soleil" (la monnaie du Sel, ndlr.). Ce rendez-vous est ouvert au grand public.»**

Quatre ateliers

Quatre ateliers sont au programme de ce repar'café : informatique, vélos, couture et matériels électriques et mécaniques. Un grille-pain défectueux, un ordinateur qui ne veut plus s'allumer ou encore un ourlet à faire, tout cela pourra sans doute trouver une solution le 1er novembre, ensemble, autour d'un café. **«Il suffit de venir avec son objet,** indique Renaud Anzieu. **A la sortie, nous pèserons les objets pour voir ce que l'on n'a pas jeté. C'est aussi une manière de dénoncer l'obsolescence programmée.»**

Ce 1er novembre, trois stands d'information seront également installés : le Sel de Versailles, les Colibris de Versailles et l'association Zerowaste qui milite pour une société à zéro gaspillage et zéro déchet. Toutes ces associations se rassemblent autour de l'idée d'une société meilleure se basant vers le plus d'entraide, le plus environnementale et de solidarité entre les personnes.

Florie Cedolin

PRATIQUE

"Repar'café", dimanche 1er novembre de 14h à 17h dans le hall du gymnase Richard-Mique (7bis, rue Pierre-Lescot). Entrée libre.
Sel de Versailles : https://sites.google.com/site/seldeversailles/
Adhésion annuelle : 5 euros, 1 euro pour les étudiants.

Certains des membres du Sel, le 6 octobre dernier, lors d'une première réunion de "bilan".

Un an d'échanges

Le Sel (système d'échange local) de Versailles met en contact offrants et demandeurs de biens, de savoirs ou de services de voisinage grâce à un système d'échanges d'informations au profit des adhérents. Créé il y a un an, le Sel compte aujourd'hui 55 adhérents. **«Il y a de tout dans les échanges,** résume Renaud Anzieu, porte-parole du Sel de Versailles, **des cours de qi-gong, des recettes pour faire soi-même des baumes, des plantes, des prêts d'objets comme du matériel de ski ou du matériel de camping, etc. Nous avons une vingtaine d'adhérents qui échangent régulièrement et cinq ou six qui sont très impliqués. Notre présence au forum des associations en septembre nous a permis de prendre de nombreux contacts. Le bilan de cette première année est très bon, ce qui compte avant tout c'est que les gens y trouvent des avantages.»**

A l'état civil

NAISSANCES

Octobre : 16 : Gaspard Le Doeuff, Emy Duprat, Ralph de Jorna, Gabriel Hervier. **17 :** Léana Czapla. 18 : Denis Vascan. **19 :** Ethan Beranger, Antoine et Augustin Deslandes Pruvost, Shanez Mbarki, Foucauld Le Loupp Wipf, Léa Martini, Sacha Dracius, Laurent Auber. **20 :** Kamila Chabosy, Nina Abari, Florentin Duchamp. **21 :** Thomas Hannetel, Maximilien Precheur, Pauline Lebrasseur. **22 :** Malo Mainette.

DÉCÈS

Octobre : 16: Aldo Pusceddu (marié Saugère, 87 ans). **17 :** Nicole Lavergne (mariée Diallo, 77 ans). **18 :** Andrée Chaumont (veuve Toron, 99 ans). **19 :** Guy Chareyre de Beaumont (marié Lejus, 85 ans), Efisio Chessa (84 ans), Marthe Sudret (veuve Guyot, 100 ans), Louis d'Amonville (marié de Reboul, 91 ans), Guy Roussillon (veuf Bellut, 82 ans). **20 :** Pierre Chevalier (veuf Lauzevis, 94 ans). **21 :** Jean-Pierre Doucet (marié Guilloux, 76 ans), Yvonne Douai (veuve Lacoste, 104 ans), Geneviève Nadal (veuve Lecourt, 100 ans).

PORCHEFONTAINE/ CHANTIERS

Bulle de vie : la microcrèche du Pont-Colbert

Bonne nouvelle pour les habitants de Porchefontaine et du Pont-Colbert. Une micro crèche vient d'ouvrir au 19 rue du Pont Colbert. Neuve et pimpante "Baby Bulle de vie" s'étend sur 116m² et dispose de dix places. Elle bénéficie aussi d'une petite cour intérieure de 17m², protégée et aménagée pour que les enfants puissent prendre l'air.

L'intérieur est particulièrement lumineux et calme. Le couloir de l'entrée, la petite cuisine et le bureau de la directrice agissent en effet comme un sas qui isole les dortoirs et les pièces d'éveil du bruit de cette rue très passante. La lumière naturelle est partout présente dans les locaux, clairs et largement éclairés par les baies vitrées qui donnent sur l'extérieur, car les cloisons qui séparent les différents espaces sont elles-mêmes vitrées.

L'accueil des enfants est collectif et soumis à la même réglementation que celle en vigueur dans une crèche municipale. Elle est d'ailleurs agréée par la PMI (qui s'est impliquée dans la conception des plans et le suivi des travaux) et par la CAF des Yvelines qui a apporté son concours financier. La mairie, via Annick Bouquet, adjointe au maire et sa responsable technique Muriel Turbot, y a elle aussi, prêté un œil attentif.

Un espace interieur aéré et lumineux.

"Bulle de vie" est ouverte du lundi au vendredi de 8h à 19h et accueille les enfants de 10 semaines à 4 ans. Une équipe de quatre professionnels, diplômés petite enfance assure l'encadrement et la crèche dispose aussi d'un médecin rattaché à l'établissement, d'un psychologue pour accompagner l'équipe et répondre au questionnement des jeunes parents, et d'une référente technique pour apporter un soutien et l'expérience de son savoir faire.

«Nous accordons beaucoup d'importance à l'éveil de l'enfant, avec un accompagnement très individualisé de l'enfant, explique la directrice. **Le jeu, l'éveil sensoriel sont autant d'outils pour le tirer vers le haut, tout en respectant ses rythmes de vie.»**

Deux dortoirs sont à leur disposition **«et chaque bébé a son propre lit»**, de même que de nombreux jeux et un mobilier en bois de très bonne qualité.

Les parents ont le choix de la durée. **«Cela peut aller de 3 heures par jour à 5 jours par semaine»**, explique Eric Baugas directeur du groupe Emera auquel la crèche est liée, et qui a ouvert récemment une structure identique à Paris. Les relations entre la crèche et les parents sont établies par contrat.

Deux cas de figure dans ce cas : Si les parents travaillent dans une entreprise partenaire de la crèche, la tarification varie de 5,80 euros de l'heure, à 6,80, en fonction du quotient familial. Fonctionnant avec la PAJE, **«le reste à charge est le même que celui d'une crèche municipale»**.

S'il n'y a pas de partenariat le tarif passe à 11 euros de l'heure, **«la PAJE venant en déduction»**. **«Nous sommes d'ailleurs prêts à appuyer les parents pour les aider dans leurs démarches auprès des entreprises ou des administrations»**, conclut Eric Baugas.

Patrick Wassef

PRATIQUE

19, rue du Pont-Cobert.
Tél. : 06 09 51 42 52.
www.crechesbullesdevie.fr

NOTRE-DAME

Les Rubans du patrimoine attribués à Richaud

Pierre Cojean, président de la Fédération du bâtiment des Yvelines, a remis les rubans du patrimoine à la ville de Versailles, lors d'une cérémonie à l'espace Richaud.

La rénovation de la chapelle Richaud, et plus généralement de l'aménagement de tout l'hôpital viennent d'être récompensés par la Fédération française du bâtiment des Yvelines.

Cette dernière a en effet remis la semaine dernière, le trophée départemental 2015 des Rubans du patrimoine à François de Mazières, maire de Versailles. **«Ce trophée a été créé il y a 20 ans avec l'Association des maires de France**, explique Bernard Attal, délégué général de le FFB. **Depuis, nous nous sommes aussi associés à la Fondation du patrimoine et à la Caisse d'épargne.»**

Une quarantaine de dossiers ont été étudiés au niveau du département. **«Ce prix est destiné aux collectivités pour les efforts réalisés en terme de rénovation ou d'entretien de leur patrimoine. Versailles a reçu ce prix car Richaud a permis de remettre en perspective tout un quartier,** souligne Bernard Attal. **Il faut bien dire que Richaud était devenu quelque chose de hideux, en plein centre-ville.»**

L'an passé, c'est le palais du Roi de Rome de Rambouillet qui avait été primé.

F. C.